

Vienne Condrieu Agglomération

50 km/h, végétalisation, piste cyclable : l'entrée nord de Vienne va être complètement transformée

Ce qui est aujourd'hui une véritable autoroute urbaine va faire l'objet d'un vaste projet de requalification. L'objectif : réduire la vitesse des véhicules et les nuisances qui vont avec. Le projet a été présenté ce mardi 12 décembre en conseil communautaire ainsi que la concertation publique qui l'accompagne.

Clémence Lena



01 / 02

Le boulevard du nord restera un axe à deux fois deux voies mais la largeur de la chaussée va être rétrécie. Un terre-plein central sera aménagé entre les deux sens de circulation. Illustration fournie par Vienne Condrieu Agglomération



02 / 02

Une piste cyclable sera aménagée le long des quais. Crédit : Vienne Condrieu Agglomération

•
•

C'est un projet dont on entend parler par intermittence depuis quelques années. La requalification de l'entrée nord de Vienne en un boulevard urbain a été lancée ce mardi 12 décembre lors du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération.

Le futur aménagement a en effet été présenté ainsi que la concertation qui sera organisée du 1^{er} février au 8 mars 2024.

On a même pu découvrir des croquis visualisant le devenir du tronçon du boulevard du Rhône nord allant du carrefour avec le chemin des Lônes (le feu tricolore au niveau du centre Leclerc) jusqu'au carrefour avec le quai Étienne-Rey (au niveau de La Sévenne/école maternelle Quai-Pasteur).

Réduire la vitesse à 50 km/h du feu de Leclerc à La Sévenne

La requalification prévoit de conserver les deux fois deux voies mais la largeur de la chaussée sera sensiblement réduite. Les deux sens de circulation seront séparés par un terre-plein central végétalisé. L'accotement côté fleuve sera conservé et également arboré tout comme l'accotement côté ville.

33 500

C'est le nombre de véhicules qui empruntent chaque jour le boulevard du Rhône nord dans les deux sens. 4,8 % de ces véhicules sont des poids lourds.

Les objectifs de ce projet sont multiples : d'abord, réduire la vitesse à 50 km/h sur tout le tronçon et par conséquent « limiter les nuisances en termes de bruit et de qualité de l'air pour un quartier qui compte 3 000 habitants », a souligné [Thierry Kovacs](#), le président de Vienne Condrieu Agglomération et maire de Vienne.

« C'est un projet vertueux qui requalifie une des portes d'entrée de Vienne. Il va contribuer à lutter contre les îlots de chaleur, à la décarbonation, et participer à l'amélioration de la qualité des eaux de ruissellement qui sont actuellement rejetées dans le Rhône. »

« C'est un projet sur lequel on travaille depuis de nombreuses années, a poursuivi l' élu. Il est rendu aujourd'hui possible grâce à la mobilisation des différents financeurs : État, Région, Département et Compagnie nationale du Rhône (CNR). »

Le coût de la requalification s'élèverait selon les prévisions à 6,1 millions d'euros, qui seront financés à 65 % par ces partenaires. L'Agglo finançant le reste à charge, soit environ 2,1 millions d'euros.

Quant au calendrier envisagé, il a également été dévoilé lors du conseil communautaire : le démarrage de ce chantier pourrait intervenir fin 2024 ou début 2025. Il devrait être divisé en quatre phases et durer, au total, un an.

Une concertation publique du 1er février au 8 mars 2024

☒☒Le dossier de présentation du projet sera consultable sur internet, sur [le site "viennecondrieuconcertation.ditesnoustout.fr"](http://le.site/viennecondrieuconcertation.ditesnoustout.fr) ; au siège de Vienne Condrieu Agglomération (espace Saint-Germain à Vienne) et à la Maison de quartier d'Estressin (4 rue Nicéphore-Niepce à Vienne).

☒Une réunion publique, pour présenter le projet d'aménagement, est d'ores et déjà annoncée le jeudi 8 février à 19 heures au centre social d'Estressin. Deux permanences de deux heures sont également prévues dans les locaux du siège de Vienne Condrieu Agglomération et à la Maison de quartier d'Estressin. Les dates seront précisées ultérieurement.

☒Un recueil des attentes, observations et propositions du public sera assuré par la mise à disposition de registres, au siège de Vienne Condrieu Agglomération, à la Maison de quartier d'Estressin. Le recueil de l'ensemble des avis émis sera disponible sur la plateforme "viennecondrieuconcertation.ditesnoustout.fr".

☒Enfin, il sera possible d'adresser un courrier à "Monsieur le Président de Vienne Condrieu Agglomération" (Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès, 30 avenue Général-Leclerc - BP 263 - 38217 Vienne Cedex) en précisant en objet : Aménagement du quai nord de Vienne – concertation.

Le demi-échangeur s'invite dans les débats

Alors que les travaux préparatoires du demi-échangeur de Reventin-Vaugris vont démarrer, le projet est revenu sur la table du conseil communautaire.

À plusieurs reprises, l'élu reventinois Alain Orenzia est intervenu pour rappeler sa position, et celle de sa commune, sur cette future infrastructure : « Je ne comprends pas qu'on dépense de l'argent public dans un projet dépassé, qui va à l'encontre des objectifs de cohésion, de développement durable, d'économies voulus par l'Agglo », a déclaré l'adjoint au maire de Reventin-Vaugris.

Thierry Kovacs a notamment répondu : « Les Viennois et les habitants d'Ampuis ont également le droit à la qualité de l'air. Ce projet est d'intérêt général. Les véhicules qui emprunteront l'échangeur empruntent aujourd'hui la montée du Grand Pavé. Ce n'est pas l'échangeur qui va créer le flux, il existe déjà. Et si nous pouvons requalifier l'entrée nord de Vienne, c'est aussi grâce à l'échangeur car il va réduire la circulation sur les quais, ce qui était l'une des conditions de sa faisabilité. »